

Le 12 Mars 2024

Lettre Ouverte concernant le fond de soutien et de lutte contre le sans-abrisme : utilisation et mise en œuvre du 1% du budget métropolitain.

Madame la Présidente de Nantes Métropole,

Notre intercollectif "Personne à la rue!", qui regroupe les 46 collectifs et associations signataires du présent courrier, avait salué la création du fonds de soutien et de lutte contre le sans-abrisme adopté à l'unanimité par le Conseil Métropolitain en 2021.

Lors de notre réunion plénière du 21 février 2024, nous avons fait à nouveau le constat que nos collectifs et associations, à de rares exceptions, en sont exclus. Nous nous interrogeons collectivement sur le manque de transparence et les conditions d'accès à ce dispositif qui repose sur les communes de la métropole, mais aussi sur les obstacles et freins à sa mise en œuvre, du fait notamment des 15% restant à la charge des communes.

Nous vous alertons également sur votre engagement affiché de consacrer 1% du budget métropolitain à ce dispositif, correspondant à 10 millions d'euros par an d'ici la fin du mandat, qui de toute évidence ne sera pas tenu sans un sursaut volontariste, au vue des informations très incomplètes et éparses dont nous disposons à ce jour.

Vous comprendrez notre impatience et notre colère devant un tel constat.

En effet, nous avons eu l'occasion à plusieurs reprises de faire état publiquement des difficultés auxquelles sont confrontés nos bénévoles, épuisés, en terme d'hébergement, d'alimentation et de moyens humains pour accompagner et trouver des solutions parfois illégales pour les personnes à la rue, dont des enfants, ce qui est totalement inacceptable et honteux dans notre Métropole.

Nous avons, à de multiples fois, interpellé l'Etat dont c'est la compétence et qui porte la principale responsabilité dans la situation, mais nous ne comprenons pas que la Métropole ne mette pas en œuvre une décision votée à l'unanimité. L'affichage de votre engagement initial, que nous partageons et soutenons, doit être suivi d'effet.

Aussi, dans un esprit constructif, nous sollicitons de votre part :

- Un bilan écrit de la Métropole des montants déjà attribués et des projets en cours ou à venir, ainsi que des conditions d'accès au dispositif que nous porterons à la connaissance de nos collectifs et associations.

- La mise en place d'un espace de concertation, permettant de faciliter l'accès des acteurs de terrain à ce dispositif et d'atteindre l'objectif des 10 millions d'euros annuels affiché pour la fin du mandat.

Nous serons présents à l'entrée du Conseil Communautaire dès 8h30 le 12 avril pour échanger avec les élu-es communaux et métropolitains sur la base des informations que vous nous aurez communiquées et pour faire part de nos propositions d'améliorations.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame la présidente, l'expression de nos solidaires salutations.

100 POUR UN, AMNESTY INTERNATIONAL, ASAMLA, ATD QUART MONDE, ATTAC 44, BIENVILLEURS 44, CEMEA, COLLECTIF ENFANTS ETRANGERS, COLLECTIF SANS ABRIS, COLLECTIF SOLIDARITÉS INDRAIS, CSF, DAL 44, DIACONIE DIOCÉSAINE, DROIT ASILE NOSIG, DU MONDE DANS LA CLASSE, DU MONDE DANS LA CUISINE, EGIDE, EMMAÛS 44, ETMADOUCHE, GASPROM, GREF, HEBERGEURS SOLIDAIRES NANTES ET ALENTOURS, HETSIKA, JRS 44, L'ATELIER DE FRANÇAIS, L'AUTRE CANTINE, L'ÉCOLE HORS LES MURS, LA CIMADE, LA MAISON REZE, LDH, LE CARILLON, LES PTITS GILETS, LOGIS ST JEAN, MEDECINS DU MONDE, MAISON DU PEUPLE, MRAP, PREPA SOLIDAIRE, COLLECTIF REFUS DE LA MISÈRE, RESF, ROMEUROPE 44, SAFE MIGRANTS, SECOURS CATHOLIQUE, SITUATION D'URGENCE NANTES, INTERSYNDICALE 44, SOUTIEN MIGRANTS, TAMO/CEMEA

Mesdames, Messieurs les
élu-es métropolitains,

Vous avez voté à l'unanimité en avril 2021 le fonds de soutien au sans-abrisme de 1% du budget métropolitain, 10 millions d'€ par an.

Notre intercollectif Personne à la rue (46 associations) a salué ce vote et nous vous en remercions.

Les chiffres communiqués par la Métropole font état de 2,7 M€ utilisés jusqu'en juin 2023, pour 7 communes concernées.

Le compte n'y est pas.

Nous avons alerté Madame la présidente de Nantes Métropole, lettre ouverte, sur un engagement non tenu sans un sursaut volontariste.

Nous avons également été reçu le 3 avril par le Vice-président au droit au logement, accompagné par le directeur de l'inclusion sociale de la Ville de Nantes et un membre du cabinet de la présidente.

Nous prenons acte de la mobilisation des services et de la volonté affirmée de nous associer dans les projets en cours et/ou à venir, et de nous accompagner dans le dépôt de dossiers.

Nous attirons votre attention sur les points suivants :

Des enfants à la rue est une situation indigne dans notre métropole et nous sommes dans l'attente d'une réponse pour atteindre les 40 places prévues sur "Sas premier accueil famille" à Nantes, initié par l'Intercollectif il y a près de 2 ans.

Sur la situation des personnes vivant en bidonvilles (avec une attention à la déscolarisation des enfants) nous souhaitons être associés en amont des projets de résorption.

Des mineurs non-accompagnés, des femmes enceintes, des familles et des personnes isolées restent sans solutions de logement, sans hébergement et sont contraintes de vivre à la rue ou dans les squats.

Élu-es métropolitains, nous vous invitons à un sursaut et une forte mobilisation afin de mettre tout en œuvre dans chacune de vos communes pour sortir des situations d'indignité auxquelles vous êtes et nous sommes confrontés. Le 1% métropolitain est un levier que vous devez actionner.

Sur le terrain, quotidiennement, nos collectifs et associations font tout leur possible pour accompagner et trouver des solutions en interpellant l'Etat.

Exigeants.es, mobilisés, experts, nous agissons à vos côtés.

Nous souhaitons à la fois être associés à vos projets et bénéficier de votre soutien (moyens) pour mener à bien nos actions.

Vous pouvez compter sur nous.

Contactez-nous ! personnealarue@gmail.com

L'intercollectif « Personne à la rue ! »

